

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 419**

présenté par

Mme Martin (Alpes-Maritimes), M. Seitlinger, M. Ray, M. Forissier, Mme Périgault,
Mme Corneloup, M. Portier, Mme Bazin-Malgras et M. Bazin

ARTICLE 5

Compléter la première phrase de l'alinéa 3 par les mots :

« ainsi qu'un stage de sensibilisation à la citoyenneté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est crucial de lutter contre le cyberharcèlement.

Ce phénomène a des conséquences dévastatrices sur la santé mentale et émotionnelle des victimes, ainsi que sur leur bien-être global.

En prenant des mesures pour prévenir et combattre le cyberharcèlement, nous contribuons à créer un environnement en ligne plus sûr et bienveillant pour tous.

Ainsi, donner au juge la possibilité d'accorder comme peine complémentaire un stage de citoyenneté serait un moyen efficace pour sensibiliser et prévenir la récurrence de ces comportements.